




# Combien ?

Grâce à ce dispositif de la Communauté de Communes, le candidat pourra obtenir une aide maximum de **500 euros** si celui-ci atteint le nombre de 8 semaines de présence au sein d'une ou plusieurs structures du territoire.

€ Cette aide pourra être inférieure en fonction des autres financements afin que le reste à charge du candidat soit au minimum de 100 €.

## D'autres partenaires versent aussi une aide aux candidats :

|                                      |  |  |  |
|--------------------------------------|--|--|--|
| <b>CAF de la Haute-Loire</b>         | <b>Bafa 1 :</b><br>être enfant d'allocataires sous conditions de ressources<br><br><b>Bafa 3 :</b><br>sans condition de ressources | <b>Bafa 1 :</b><br>300 € dans la limite de 90% du reste à charge<br><br><b>Bafa 3 :</b><br>150 € | <br>3230<br>ou depuis votre espace personnel sur caf.fr |
| <b>Département de la Haute-Loire</b> | Avoir moins de 25 ans  | <b>Bafa 1 :</b> 100 €<br><b>Bafa 3 :</b> 100 €   | <br>04 71 07 40 18                                      |
| <b>MSA de la Haute-Loire</b>         | Avoir un quotient familial inférieur à 750 €   | <b>Bafa 1 :</b> Jusqu'à 300 €<br><b>Bafa 3 :</b> Jusqu'à 180 €                                   | <br>04 71 64 66 46                                     |

## Exemple estimatif du coût et des aides possibles :

| BAFA  | AIDES  |
|---|--|
| Formation générale : 600 euros<br><br>Approfondissement : 650 euros | Communauté de Communes : 500 euros max<br>CAF : 450 euros max<br>Département : 200 euros |
| <b>1 300 euros</b>  | <b>Reste à charge : 100 euros *</b>  |

\*Votre rémunération lors de vos stages pourra compenser ce reste à charge.



# MON BAFA

# LOCAL !



**TU AS ENTRE  
16 ET 25 ANS**

**TU HABITES  
LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES**

**LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES T'AIDE À  
FINANCER TON BAFA ET À  
DEVENIR ANIMATEUR**



## Mon BAFA local : une aide de ton territoire pour financer ta formation au BAFA.

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon (CCPM) a mis en place une aide financière pour tous les jeunes de son territoire qui veulent passer le BAFA.

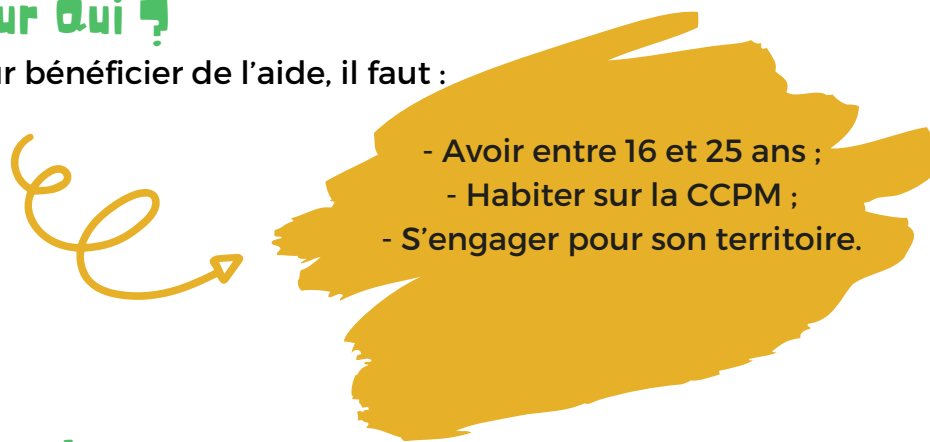
Le "Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur" permet à un jeune dès 16 ans de devenir animateur auprès des enfants dans les centres de loisirs.

## Pourquoi la création de cette aide ?

- Renouveler les équipes d'animateurs des 4 centres de loisirs. (Dunières, Montfaucon, Riotord et Saint-Romain-Lachalm) et du club ados intercommunal.
- Former des jeunes en lien avec les besoins spécifiques de nos accueils.
- Permettre à un maximum de jeunes intéressés de découvrir la filière animation.

## Pour Qui ?

Pour bénéficier de l'aide, il faut :

- 
- Avoir entre 16 et 25 ans ;
  - Habiter sur la CCPM ;
  - S'engager pour son territoire.

## Quand ?

Le BAFA permet de travailler dans les structures d'accueil de loisirs ou lors de séjours de vacances donc généralement pendant les périodes de vacances scolaires.

## Comment ?

Le BAFA Local se déroule en plusieurs parties :

- 1 Une période de stage de découverte obligatoire et rémunérée d'une semaine (250€), accessible dès 16 ans sera réalisée dans l'une des structures intercommunales. Cette première étape permet au candidat et aux directeurs des structures d'évaluer les aptitudes requises. Les directeurs valident l'entrée dans le dispositif d'aide si le candidat répond aux critères définis en signant une convention.
- 2 Le candidat s'engage dans la formation dite « de base » du BAFA pour une semaine (BAFA 1).
- 3 Le candidat effectue un stage « pratique » rémunéré dans l'une des structures intercommunales pendant 14 jours (BAFA 2).
- 4 Le candidat termine son parcours de formation avec le stage dit « d'approfondissement » pour une semaine (BAFA 3).

## Qui contacter ?

Pour tout renseignement, prendre contact avec les directeurs des structures :

- > Dunières : 04 71 61 97 27
- > Montfaucon : 04 71 65 67 02
- > Riotord : 06 47 99 26 07
- > St-Romain-Lachalm : 07 87 61 35 56
- > Club Ados : 07 87 61 38 74

